

Adresse de la société populaire de Mermoiron (Vaucluse) qui fait part de dons pour la patrie et fait l'éloge du représentant Maignet, lors de la séance du 1er messidor an II (19 juin 1794)

Citer ce document / Cite this document :

Adresse de la société populaire de Mermoiron (Vaucluse) qui fait part de dons pour la patrie et fait l'éloge du représentant Maignet, lors de la séance du 1er messidor an II (19 juin 1794). In: Tome XCII - Du 1er messidor au 20 messidor An II (19 juin au 8 juillet 1794) pp. 21-22;

https://www.persee.fr/doc/arcpa_0000-0000_1980_num_92_1_24859_t1_0021_0000_4

Fichier pdf généré le 30/03/2022

fuyent les Bataillons Républicains, la Convention a parlée et vous êtes heureux, venez venez avec vos frères reprendre votre place sur la scène de la République, le despotisme n'est plus pour vous en écarter; venez venez avec confiance la fierté Républicaine a arraché de sa main impure le fatal pinceau qui traçait la ligne de démarcation entre les humains, celui de la Justice, de la Raison et de la philosophie au contraire employé avec succès les couleurs les plus vives, et déjà vous faites partie du grand tableau de la nation française.

La nature, notre mère commune s'en réjouit et vos frères les membres du Comité Révolutionnaire de la Commune de Laon s'unissent à vous pour rendre ses actions de Graces à l'Être Suprême et les hommages dus aux immortels travaux et aux actes multipliés de bienfaisance de nos augustes Représentants ».

[mêmes signatures + VILLEFROY, QUEMEL].

43

La société populaire de la commune de Mermoiron (1) écrit à la Convention nationale que les républicains de cette commune viennent de déposer, au magasin militaire de leur district, 100 chemises; qu'ils font travailler à présent à des guêtres, souliers et habits qu'ils destinent aussi à leurs frères d'armes, et que cette dernière offrande sera le produit de 2,700 liv. données par un citoyen de la commune.

Elle annonce que depuis long-temps ils ont envoyé à l'administration de leur district les dépouilles de leurs églises, et qu'ils ont été des premiers à élever un temple à la Raison.

O philosophie! dit cette société, reprends tes droits sur des citoyens long-temps livrés à l'erreur, aux préjugés, aux fourberies ultramontaines ... Sainte Montagne, qui vois se briser à tes pieds les efforts des tyrans et de leurs esclaves, des fédéralistes, des intrigans et des corrupteurs, reçois l'hommage pur de notre reconnaissance... Toi, qui éternises la gloire de la Nation, multiplies tous les moyens d'instruction publique, donnes l'essor aux vertus, fais revivre les bonnes mœurs... Reste à ton poste jusqu'au moment où le dernier des tyrans expirera, et où la paix, solidement établie, répandra son baume vivifiant sur toutes les plaies que nous ont faites les ennemis de la cause du peuple. La société de Mermoiron termine par remercier la Convention nationale d'avoir envoyé dans le département de Vaucluse le représentant Maignet, dont le nom est devenu la terreur de l'aristocratie... et jure de défendre la représentation nationale, et de combattre jusqu'au dernier soupir, les tyrans, les Hébertistes et tous les ennemis de la liberté et de l'égalité.

Mention honorable, insertion au bulletin(2).

[Mermoiron, 26 flor. II. Au présid. de la Conv.] (3).

« Nous te faisons passer, Citoyen président, une adresse des Sans-culottes de la Société

populaire et des autorités constituées de cette commune de Mermoiron, chef-lieu de canton. C'est l'expression pure du sentiment qui nous anime tous, et tu l'offriras à la Convention nationale, comme une bien petite portion de l'immense tribut de reconnaissance que ses travaux régénérateurs lui acquièrent sur le cœur du peuple qu'elle représente et dont elle soutient la dignité et la gloire. Salut et dévoûment à la Sainte-Montagne ».

PICHOT (présid. de la S^{te} popul.), BERNUSSET (off. mun.), P. DEDOS (secrét.).

[Mermoiron, s.d.]

« Législateurs,

Les Républicains de la commune de Mermoiron viennent de déposer au magasin militaire de ce district 100 chemises; ils font travailler à présent à des guêtres, souliers et habits, qu'ils destinent aussi pour le soulagement de nos frères d'armes. Ce dernier don sera le produit de 2.700 liv., qu'un citoyen de la commune vient de nous offrir. Ainsi l'égoïsme cesse et le vrai patriotisme le remplace. Nous donnerions davantage si la mesure de nos facultés égalait celle de nos sentimens; mais une noblesse insolente et despotique, un clergé avide, vil, corrompu et corrupteur, auxquels nous étions en proie depuis tant de siècles, avaient séché nos moyens, et s'engraissaient de notre épuisement. Aujourd'hui ces vampires sont tous détruits; nous ne travaillons que pour la liberté et la patrie, et ces motifs centuplent nos forces.

Nous avons envoyé il y a long-temps à l'administration de ce district, toute l'argenterie de notre église. Ces bijoux de la superstition, ces matières entassées inutilement pour honorer un dieu qui les proscriit, auront bientôt une plus juste application: elles serviront à procurer aux patriotes leur subsistance, et des armes contre tous les monstres de l'ancien régime.

Nous nous glorifions d'avoir, les premiers dans ce district, élevé un temple à la Raison; et c'est dans ce lieu même qui servait ci-devant de théâtre à l'imposture sacerdotale, que nous faisons retentir les chants du civisme et les accents de la liberté. Nos prêtres avaient profondément perverti l'opinion dans ce pays. Nos prédications patriotiques ramènent peu à peu à la vérité ceux qui n'étaient qu'égarés. Les incurables sont reclus, ou seront livrés au glaive national. O philosophie! O religion naturelle! Reprends tes droits sur des citoyens long-temps livrés à l'erreur, aux préjugés, aux fourberies ultramontaines! O sainte Montagne! Toi dont la cime radieuse est aux esprits français ce que le soleil est au monde, qui dissipes les ténèbres où l'aristocratie nous tenait enveloppés, qui échauffe le patriotisme et fait naître toutes les vertus, toi qui vois se briser à tes pieds les efforts des tyrans et de leurs esclaves, des fédéralistes, des intrigans et des corrupteurs, reçois l'hommage pur de notre reconnaissance. Convention Nationale! Toi qui éternises la gloire de la nation, multiplies tous les moyens d'instruction publique, donne l'essor aux vertus, fais revivre les bonnes mœurs. Sans mœurs et sans vertu point de gouvernement solide. Reste à ton poste jusqu'au moment où le dernier des tyrans expirera et où la paix solidement établie répandra son baume vivifiant sur toutes les plaies que nous ont fait les ennemis de la cause du peuple.

(1) Vaucluse.

(2) P.V., XL, 16. Mon., XXI, 17; Bⁱⁿ, 4 mess. (1^{er} suppl^t).

(3) C 308, pl. 1188, p. 6 et 7.

Nous te remercions d'avoir envoyé Maignet, le vertueux Maignet parmi nous. Son nom est devenu la terreur de l'aristocratie et de l'intrigue, comme il console et réjouit le patriote pur et imperturbable. La justice et la probité sont — par lui — mises à l'ordre du jour dans ces contrées si arriérées dans la voie de la révolution, si désolées par la rage des partis. Il va donner un exemple terrible mais nécessaire dans une commune sacrilège qui a osé arracher l'arbre de la liberté, et traîner dans la boue les loix de la Montagne. Nous avons le malheur d'être au voisinage de cet infâme pays, et nous le vouons à l'exécration de tous les hommes. Qu'ils soient comme lui, réduits en cendre, tous ceux qui oseraient l'imiter! Pour nous, nous réitérons le serment de vivre libre et mourir Républicains, de défendre la représentation nationale, et de combattre, jusqu'au dernier soupir, les tyrans, les hébertistes et tous les ennemis de la liberté et de l'égalité.

Vive la Montagne! Gloire à la République française une et indivisible, démocratique et impérissable ».

PICHOT, J. - A. CHAUVIN (*off. mun.*), ROGIER (*notable*), MARBILLIER, ARNAVON, BLANVAL, François FRAGÈRE, BREMOND, Fr. MICHEL, ABOUTEUX, ROGIER, F. - P. ARNAVON, Claude CHAUVIN, P. VIALIS, PICHOT, ROGIER, DE JOUVE, François BOYER, P. DEPPOS (*secrét.*), Joseph VIALIS, BIGONET, BERNUSSÉ, CONSTANTIN, NOT, SIMON JAQUE, FRAGIERE.

44

Le conseil-général de Samblancey, département d'Indre-et-Loire, transmet à la Convention nationale le trait de désintéressement suivant: Ayant appelé dans son sein tous les individus de la commune présumés dans le besoin, la citoyenne Pajot, veuve d'Antoine Aubry, âgée de soixante-dix-sept ans, s'est présentée *couverte de ses meilleurs habits*, n'ayant pour tout bien qu'une rente viagère de 150 liv. que ses nombreux enfans sont tenus de lui payer, mais que l'état de misère de la plupart d'entr'eux réduit à moitié depuis plusieurs années.

«Je viens, a-t-elle dit, remercier le conseil-général d'avoir pensé à moi; j'ai des besoins, je n'en rougis pas, mais ils ne sont point assez pressans pour exiger les secours nationaux; je craindrois, en les acceptant, d'en priver quelqu'un plus malheureux que moi. Si les infirmités de l'âge rendent mes ressources insuffisantes, alors je réclamerai avec confiance la bienfaisance nationale; je demande à être rayée de la liste ».

Le conseil applaudit à la vertu de cette généreuse républicaine, et a arrêté que ce trait de désintéressement seroit consigné sur ses registres.

Mention honorable, insertion au bulletin (1).

(1) P.V., XL, 16. B^m, 4 mess.; Mon., XXI, 17; Ann. patr., n° DXXXV; J. Fr., n° 633; J. Paris, n° 540; J. Sablier, n° 1388; J. Lois, n° 629; Audit. nat., n° 638; Débats, n° 641; M.U., XLI, 90; C.Eg., n° 674; Rép., n° 186.

[*Samblancay, 3 prair. II. Le maire au présid. de la Conv.*] (1).

« Citoyen Président

Si le Patriotisme est le Pere des Grandes actions, La Publicité en est la mère.

La Convention nationale a consacré ce principe, et c'est pour entrer dans ses vues que le Conseil G^{al} que j'ai l'honneur de Présider m'a chargé de te prier de mettre sous ses yeux un acte de vertu qu'il croit propre a grossir cette liste si intéressante et déjà si volumineuse, qui consolide notre révolution, en même temps qu'elle en fait une leçon pour le monde entier.

Salut, Respect et fraternité ».

ROCQUAIN.

[*Extrait du registre des délibérations; 27 flor. II.*].

Le Conseil aiant, pour parvenir a former le tableau des indigents de cette Commune, dressé une liste de tous les individus présumés dans le besoin, les a fait inviter a se rendre à la maison Commune, pour y donner les renseignements demandés.

Catherine Pajot, veuve d'antoine Aubry âgée de 77 ans 1/2, s'est présentée, *couverte de ses meilleures habits* :

Questionnée à son tour; « Citoyen, a t'-elle dit, je viens remercier le Conseil d'avoir pensé à moi; j'ai des besoins, je n'en rougis pas, mais ils ne sont point assés pressants pour exiger les Secours Nationaux; Je craindrois en les acceptant d'en priver quelqu'un plus malheureux que moi; si les infirmités de l'âge rendent mes ressources insuffisantes, alors je réclamerai, avec Confiance, la bienfaisance nationale; je demande a être raiée de la liste ».

Le Maire a lû sa réponse dans les yeux des assistants; il a exprimé à cette vertueuse citoyenne les Sentiments de respect et d'admiration que Son désintéressement a inspiré a l'assemblée; et le Conseil a unanimement arrêté que ce trait d'un dévouement, vraiment républicain, sera consigné dans le registre de ses délibérations./.

Pour Extrait Conforme au Registre

N.B. Le Conseil a pris des renseignements exacts sur les moiens de Subsistance de la C^{enne} Aubry: Ses nombreux enfans sont tenus, par arrangements de famille, de lui paier une rente viagère de 150 liv. par an, mais l'état de détresse de la plupart, compris eux mêmes dans le tableau des Indigents, réduit, depuis plusieurs années, cette rente modique, à la moitié./.

ROCQUAIN (*mairie*), WERATTEMBLAI [(?)], (*agent nat.*), BOUET (*notable*), NOIRET [(?)], BROS-SAY (*secrét.*).

45

Les membres composant le tribunal du district de Lodève, département de l'Hérault, félicitent la Convention nationale sur ses glorieux travaux, et l'invitent à rester à son

(1) C 308, pl. 1195, p. 6.